

Nyima Lhamo, nièce du Tulku (tulku = réincarnation) Tenzin Delek Rinpoché, a fui le Tibet et est arrivée en Inde le 24 juillet dernier, plus d'un an après le décès de son oncle dans une prison chinoise. Agée de 26 ans, Nyima en fuyant le Tibet a laissé derrière elle sa famille, y compris sa fille aînée Dawa Dolma de six ans et sa mère malade Dolkar Lhamo, âgée de 53 ans, dans le Dekyi Village dans le Comté de Lithang (Ch. Litang), préfecture Autonome Tibétaine de Kardze (Ch. Ganzi).

Elle a pu donner sa première conférence devant le Conseil des Droits de l'Homme à Genève en septembre dernier.

Au cours de sa tournée en France, Nyima Lhamo pourra s'exprimer sur différents sujets, tels principalement les circonstances de l'incarcération et le décès de son oncle Tenzin Delek Rinpoché, et la situation actuelle au Tibet.

Cette tournée se fera durant la première semaine du mois de décembre prochain, avant la date anniversaire de la journée internationale des Droits de l'Homme (10 décembre).

Nyima Lhamo lors de sa conférence de presse à Dharamsal (Inde) en juillet 2016

j'ai pris tous les risques pour fuir le Tibet afin de parler au monde.

Nyima Lhamo, parvenue en Inde en passant par le Népal dans des conditions extrêmes au cours des deux dernières semaines, dit que sa décision de partir en exil est motivée par son désir de dire la vérité sur cette affaire et sur la situation de beaucoup, qui, comme lui (son oncle Tenzin Delek Rinpoché), continuent de souffrir.

Nyima Lhamo, 26 ans, nièce de Tenzin Delek Rinpoché, décédé mystérieusement en juillet 2015 est arrivée à Dharamsala le 24 juillet 2016.

S'exprimant face aux journalistes lors d'une conférence de presse tenue en liaison avec l'administration tibétaine en exil, Nyima Lhamo a partagé des témoignages de première main, qualifiant la mort de son oncle « d'assassinat par empoisonnement » et espéré que les preuves de l'homicide soient trouvées.

Mort de Tenzin Delek Rinpoché

Source : wikipédia

Tenzin Delek Rinpoché est un lama respecté du bouddhisme tibétain qui a été arrêté par les autorités chinoises sur la base d'allégation d'attentats à la bombe et condamné à mort en décembre 2002. Sa sentence, transformée en peine d'emprisonnement à perpétuité le 26 janvier 2005 suscita le septicisme des Nations Unies estimant que Tenzin Delek Rinpoché a été maltraité en prison, et qu'il n'a pas pu bénéficier d'un procès équitable. Les Tibétains de cette région, notamment ses disciples, et les membres de sa famille demandent un procès équitable. Sa libération a été demandée par plusieurs ONG. En novembre 2005, le Parlement européen demande sa libération.

Il est mort le 12 juillet 2015 en prison. Le 13 juillet, des villageois tibétains et la police chinoise se sont affrontés dans le comté de Nyagquka où est né Tenzin Delek Rinpoché, faisant au moins 15 blessés après que les forces de sécurité aient tiré à balles réelles et utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser la foule. Le 14 juillet, l'acteur Richard Gere rendit hommage à sa mémoire à la commission des droits de l'homme du Congrès à Washington, présidée par le représentant démocrate du Massachusetts Jim McGovern, qui observa une minute de silence à sa mémoire aux côtés d'une centaine de personnes, dont nombre de Tibétains.

Selon Students for a Free Tibet, la police a arrêté le 17 juillet une soeur et une nièce de Tenzin Delek Rinpoché, Dolkar Lhamo, 52 ans, et sa fille Nyima Lhamo, 25 ans.

Nyima Lhamo s'est enfuit du Tibet et rejoignit Dharamsala le 24 juillet 2016. Elle déclara que son oncle avait été empoisonné à mort. Des moines de la prison lui ont dit que les ongles du défunt étaient noirs et qu'il avait un profond creux derrière sa tête. Nyima déclara que les lèvres de son oncle avaient également viré au noir.

source : Wikipédia

2 août 2016 à 19h43 sur www.tibet.fr

Nyima Lhamo, nièce de Delek Rinpoché, a pu donner sa première conférence de presse depuis son évasion du Tibet occupé vers l'Inde...

Nyima Lhamo a évoqué son oncle mort en prison et sa propre évasion du Tibet.

Nyima Lhamo, qui a rejoint Dharamsala en Inde du Nord la semaine dernière après un voyage de 18 jours depuis le Tibet, a pu s'exprimer devant les médias le 28 juillet. L'événement a été organisé par le Département de L'information et des des Relations Internationales de l'Administration Centrale tibétaine, le gouvernement du Tibet en exil.

Dans une déclaration, Nyima Lhamo a pu décrire les circonstances au moment de la mort de son oncle, le prisonnier politique le plus en vue du Tibet. Elle a aussi décrit les réactions à sa mort ainsi que de son arrestation et sa détention en même temps que celles de sa mère, Tenzin Delek la soeur de Rinpoché, seulement quelques semaines plus tard.

LA DÉCLARATION DE NYIMA LHAMO

Je suis Nyima Lhamo et je suis née à Lithang dans le Kham. J'ai 26 ans et je suis la nièce de Tenzin Delek Rinpoche. C'est un merveilleux sentiment d'être ici et de connaître la liberté dont je rêvais toujours.

Malgré tous les défis et des privations, j'ai réussi à sortir du Tibet. Mon Oncle Tenzin Delek Rinpoché avait beaucoup souffert avant de décéder dans une prison chinoise l'année dernière. De même beaucoup de Tibétains à l'intérieur du Tibet ont souffert et continuent de souffrir en raison des répressions imposées par l'autorité chinoise. J'ai accepté tous les défis avec l'espoir de partager avec vous la souffrance de Tibétains au Tibet.

Je suis extrêmement heureuse de pouvoir parler devant vous aujourd'hui. Merci beaucoup de votre écoute. Je suis sûr que tous ici êtes bien conscients du cas de mon oncle. J'avais fait parvenir des informations par Geshe Nyima alors que j'étais au Tibet. Donc je n'entrerai pas dans les détails.

J'ai deux points à exposer et l'espoir de les partager avec vous tous aujourd'hui.

Premièrement, je parlerai de la situation avant et peu après la mort de Rinpoché ; après cela je parlerai de la situation en cours à Lithang en relation avec le cas de Rinpoché.

Dix jours avant que Rinpoché ne décède, ma mère et ma tante ont été appelées pour voir Rinpoché dans Chengdu. Cependant, on ne leur a pas permis de le rencontrer. Un jour, j'ai reçu un appel de ma mère disant que Rinpoché était décédé. J'ai immédiatement informé les villageois et environ 300 personnes se sont réunies près des Bureaux de Comté de Lithang afin d'exiger que le corps de Rinpoché soit rendu pour les rituels finaux. Après des appels répétés, enfin, neuf personnes ont été autorisées à se rendre à Chengdu pour assurer le retour du corps de défunt Delek Rinpoché.

Avec beaucoup de difficulté, j'ai réussi à atteindre Chengdu. Les véhicules allant vers Chengdu ont été tous bloqués et complètement vérifiés. J'ai donc dû surmonter beaucoup de difficultés pour atteindre Chengdu. Enfin j'y suis arrivée, j'ai rencontré ma mère et nous avons commencé à contester la décision des autorités pénitentiaires qui nous empêchaient de voir le cadavre de Rinpoche. A l'aide d'une écharpe, j'ai fait une tentative de suicide en essayant de me pendre. Cependant, j'ai été stoppée par le personnel de prison et ai pu finalement obtenir l'autorisation pour accès pour voir le cadavre. Là, j'ai remarqué que les lèvres de Rinpoché étaient noires. Mais son corps avait été couvert. Observant cela, nous avons accusé les autorités d'avoir tué Rinpoché par empoisonnement.

Comme vous le savez tous, ma mère et moi avons été **retenues pendant 18 jours dans Chengdu**. La raison donnée pour **notre détention** était d'éviter de répandre des secrets d'Etat au monde extérieur. Pendant la détention, nous avons été interrogées afin de savoir si nous avions partagé des informations sur la mort de Rinpoché. Je leur ai répondu que j'avais reçu de nombreux appels d'interlocuteurs inconnus et que leur disais vraiment que Rinpoché avait été assassiné.

Durant la détention, on nous a demandé de signer un document et ma mère a refusé en disant

qu'elle ne pouvait pas lire. Si le document concernant Rinpoché, même sous la menace d'une à feu, elle n'allait pas signer. Elle a expliqué que Tenzin Delek Rinpoché était non seulement son lama, mais aussi un lama tibétain hautement respecté et suivi par beaucoup. Donc elle n'avait aucune autorité pour signer le document.

Les autorités posent trois conditions dans le document présenté pour signer.

Ces conditions étaient :

1. Nous ne partagerions pas d'informations sur Rinpoché au Tibet.
2. Nous ne partagerions pas d'informations ou ne discuterions de la mort de Rinpoché à n'importe quelle demande du public ou du monde extérieur. Évidemment, nous avons refusé de signer ces conditions. Nous avons été averties que si nous n'acceptons par ces conditions, tous les membres de la famille seraient mis en prison. Cependant, il nous a été dit que le responsable de notre village avait signé ces conditions en notre nom et nous avons été strictement informés de suivre ses directions. C'est ainsi que ma mère et moi avons pu sortir de la détention.

Après la mort de Rinpoché, les autorités chinoises continuent à discréditer Rinpoché par :

1. Ne pas permettre à sa famille et villageois de conduire des services de prière pour Rinpoché.
2. Selon la tradition, les adeptes et des amis de Rinpoché ont planifié de construire un stupa pour rendre hommage à leur dernier gourou. Mais les autorités n'ont pas permis
2. Selon la tradition, les adeptes de Rinpoché et des amis ont planifié de construire un stupa pour rendre hommage à leur dernier gourou. Mais les autorités n'ont pas permis la construction du stupa.
3. Il n'est pas permis d'afficher la photo de Tenzin Delek Rinpoché dans aucun monastère dans Lhathang.
4. Les autorités distribuent des brochures et dispensent des informations erronées à la TV, disant par exemple Tenzin Delek Rinpoché est un faux lama, un criminel et qu'il était prétendument une menace pour » la stabilité sociale ».
5. Nous avons entendu dire que les autorités de Nyagchuka (Nagchu) essaient de manipuler la réincarnation de Tenzin Delek Rinpoché comme les autorités chinoises l'ont déjà fait dans le cas du Panchen Lama.
6. Tout ce qui appartenait à Rinpoché en prison et à sa famille a été de force confisqué et il a été déclaré que tout serait brûlé.

En raison de cette situation insupportable, **j'ai pris tous les risques pour fuir le Tibet afin de parler au monde.** Je suis pleinement consciente qu'en parlant de Tenzin Delek Rinpoché je risque la vie de ma famille et de mes parents au Tibet.

Mon espoir est que les allégations contre Tenzin Delek Rinpoché puissent faire l'objet d'une enquête approfondie conformément à la loi chinoise et internationale, et que la Chine révèlent les véritables circonstances qui ont conduit à la mort de Tenzin Delek Rinpoché.

Traduction France Tibet

LA NIÈCE DE TENZIN DELEK RINPOCHÉ FUT EN INDE POUR LUI RENDRE JUSTICE

lundi 8 août 2016 par Monique Dorizon , Rédaction sur www.tibet-info.net

Nyima Lhamo, 26 ans, nièce de Tenzin Delek Rinpoché, décédé mystérieusement en juillet 2015 [1], est arrivée à Dharamsala le 24 juillet 2016.

S'exprimant face aux journalistes lors d'une conférence de presse tenue en liaison avec l'administration tibétaine en exil, Nyima Lhamo a partagé des témoignages de première main, qualifiant la mort de son oncle « d'assassinat par empoisonnement » et espéré que les preuves de l'homicide soient trouvées.

Nyima Lhamo, parvenue en Inde en passant par le Népal dans des conditions extrêmes au cours des deux dernières semaines, dit que **sa décision de partir en exil est motivée par son désir de dire la vérité sur cette affaire et sur la situation de beaucoup, qui, comme lui, continuent de souffrir.**

« Je suis pleinement consciente que mes propos sur Tenzin Delek Rinpoché font courir des risques à ma famille et à des parents à la maison (Tibet). Mon espoir est que l'allégation chinoise faite contre Tenzin Delek Rinpoché fasse l'objet d'une enquête approfondie conformément à la loi chinoise et

internationale, et que les autorités chinoises révèlent les véritables circonstances ayant conduit à la mort de Tenzin Delek Rinpoché», dit-elle.

Nyima Lhamo a rappelé comment la demande répétée de sa famille de rendre visite au Rinpoché quelques jours avant sa mort a été refusée et qu'ils ont été informés de sa mort en prison, un jour, par un appel téléphonique fortuit. À la suite de cette nouvelle, environ 300 personnes se sont rassemblées au bureau du Comité de Lithang [2] et ont exigé que le corps du Rinpoché soit rendu pour les rites mortuaires.

Debout devant la prison de Chaundong à Chengdu en juillet 2015, Nyima Lhamo a rappelé comment le refus des autorités de restituer le corps et même de le voir une dernière fois, l'a poussée à une tentative de suicide.

« J'ai tenté de me suicider en essayant de me pendre avec un foulard. Cependant, j'en fus empêchée par le personnel de la prison et finalement il me fut donné accès au cadavre du Rinpoché », dit-elle tout en luttant pour arrêter ses larmes. Elle poursuit : « Ses lèvres étaient devenues noires, et, ce que d'autres ayant été autorisés à le baigner m'ont dit, même ses ongles étaient devenus foncés, indiquant qu'il avait été empoisonné ». Sa protestation a conduit à la détention avec sa mère pendant 18 jours à Chengdu.

Après la mort et la crémation non cérémonielle du corps du chef religieux, les autorités chinoises ont distribué des brochures et annoncé sur les chaînes de télévision locales que le Tulku était un « faux lama » et un « terroriste », ses photos ont été interdites et ses partisans se sont vu refuser de construire un stupa à sa mémoire, selon sa nièce qui emploie l'expression « Nye Achen » (« Mon oncle », en tibétain) pour désigner Tenzin Delek.

Tulku Tenzin Delek auquel a été décerné la « Médaille du service à la Démocratie » à titre posthume par le [National Endowment for Democracy](#) (NED) en juin 2016, est mort à la prison de Chaundong à Chengdu le 12 juillet 2015 au cours de la 13e année d'une condamnation à perpétuité pour « explosion » et « incitation au séparatisme ».

Sa condamnation à mort avait été commuée en réclusion à perpétuité.

Le plaidoyer du Tulku pour développer des institutions sociales, médicales, éducatives et religieuses en faveur des nomades tibétains du Tibet oriental et son travail pour la conservation de l'environnement face à des projets d'exploitation forestière et minière aveugles l'avait fait figurer comme personnalité de la résistance et de l'identité tibétaine.

En réponse à une question posée par l'Agence [Reuters](#) après le témoignage de Nyima Lhamo, le ministère des Affaires étrangères de la Chine a réaffirmé que le Lama était mort suite à des problèmes cardiaques et que les efforts pour le réanimer avaient été inefficaces tout en affirmant que pendant l'incarcération ses droits avaient été protégés en conformité avec la loi.

Sources : [Phayul](#), 28 juillet 2016 et [Phayul](#), 3 août 2016.

Voir également les articles sur Tenzin Delek Rinpoché :

- « [Action urgen : ne laissons pas exécuter deux Tibétains injustement condamnés](#) », du 05/12/2002 ;
- « [La campagne s'amplifie en faveur des deux religieux tibétains condamnés à mort](#) », du 08/12/2002 ;
- « [Tenzin Delek : déclaration de Wang Lixiong](#) », du 11/12/2002 ;
- « [Trulku Tenzin Delek et Lobsang Dhondup font appel](#) », du 13/12/2002 ;
- « [Le PE demande que la condamnation à mort de deux Tibétains soit commuée](#) », du 20/12/2002 ;
- la Lettre du Tibet (P. 2) a publié un [article sur Tenzin Delek Rinpoche](#). Du 28/04/2003 ;
- « [Tenzin Delek Rinpoche : informations complémentaires](#) », du 05/02/2004 ;
- des explications sur les accusations portées contre Tenzin Delek Rinpoche décrites dans une [action urgente pour Tenzin Delek Rinpoche](#), du 12/11/2004 ;
- « [Le PE demande que la peine de mort contre un moine tibétain soit commuée](#) », du 18/11/2004 ;
- « [Ngawang Sangdrol demande aux Etats-unis d'intervenir pour Tenzin Delek](#) », du 23/11/2004 ;
- « [Résolution du Parlement européen sur le Tibet et le cas de Tenzin Delek Rinpoche](#) », du 18/01/2005 ;
- « [Peine de mort commuée en prison à vie pour Tenzin Delek Rinpoché](#) », du 26/01/2005 ;
- « [Le Parlement européen demande la libération de Tenzin Delek Rinpoché](#) », du 01/11/2005 ;

Dossier « Chine – JO 2008 » « [Cas n° 4 – Tenzin Delek Rinpoche](#) », du 30/11/2007 ;
Un texte de l'écrivaine tibétaine Woesser : « [Tibet secret](#) », du 22/12/2008 ;
« [Dui Hua, un groupe de défense des droits humains fait pression sur la Chine pour libérer deux prisonniers tibétains](#) », du 11/11/2011 ;
« [Détérioration de l'état de santé de Tenzin Delek Rinpoche](#) », du 02/01/2012 ;
« [Décès de Tenzin Delek Rinpoché](#) », du 15/07/2015 ;
« [Incinération de Tenzin Delek Rinpoché](#) », du 17/07/2015.

Le Lundi 3 octobre 2016 11h08, secrétariat Tibetoffice <tibetparis5@orange.fr> a écrit :
Chers Amis du Tibet,

Nyima Lhamo, nièce du Trulku Tenzin Delek Rinpoché, a fui le Tibet et est arrivée en Inde le 24 juillet dernier, plus d'un an après le décès de son oncle dans une prison chinoise. Agée de 26 ans, Nyima en fuyant le Tibet a laissé derrière elle sa famille, y compris sa fille aînée Dawa Dolma de six ans et sa mère malade Dolkar Lhamo, âgée de 53 ans, dans le Dekyi Village dans le Comté de Lithang (Ch. Litang), préfecture Autonome Tibétaine de Kardze (Ch. Ganzi).

Elle a pu donner sa première conférence devant le Conseil des Droits de l'Homme à Genève en septembre dernier.

Nous avons pour projet d'organiser une tournée en France au cours de laquelle Nyima Lhamo pourra s'exprimer sur différents sujets, tels principalement les circonstances de l'incarcération et le décès de son oncle Tenzin Delek Rinpoché, et la situation actuelle au Tibet.

Cette tournée pourrait se faire durant la première semaine du mois de décembre prochain, avant la date anniversaire de la journée des Droits de l'Homme.

Tsering Dhondup Secretary Bureau du Tibet
84 Boulevard, Adolphe Pinard 75014 PARIS
Sur le site suivant, Informations traduites et diffusées par France Tibet.

<http://www.tibet.fr/actualites/nyima-lhamo-niece-de-delek-rinpoche-a-pu-donner-sa-premiere-conference-de-presse-depuis-son-evasion-du-tibet-occupe-a-linde-nyima-lhamoremiere-conference-de-presse-depuis-son-evasion-du-tibet-o/>